

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MAI 2022

- **L'Assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 25 mai 2022 au Palais des Congrès – 2 Place de la Porte Maillot – 75017 Paris.**
- **Le quorum a été de 61,02%.**
- **Un bilan de la phase « Résurrection » et la nouvelle phase « Rénovation » du plan stratégique « Renaulution » ont été présentés lors de l'Assemblée.**
- **Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.**

Après deux éditions réunies à huis clos en raison des restrictions imposées par la crise sanitaire, l'Assemblée générale mixte de Renault du 25 mai 2022 s'est tenue en présentiel au Palais des Congrès – 2 Place de la Porte Maillot – 75017 Paris.

L'Assemblée générale a également été diffusée en direct et la vidéo restera disponible pendant 3 ans en intégralité et en différé sur la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet de Renault Group (<https://www.renaultgroup.com/finance/assemblee-generale/>).

Déroulement de l'Assemblée générale

Constitution du Bureau et introduction

Le Bureau de l'Assemblée a été constitué de :

- Monsieur Jean-Dominique Senard, Président de l'Assemblée ;
- Deux scrutateurs : Monsieur Vincent Le Biez, représentant de l'Etat français, et Madame Frédérique Debril, représentante de la société Amundi, les deux actionnaires disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction ;
- Madame Quitterie de Pelleport, Secrétaire de l'Assemblée.

Le Président a constaté en début de séance que le quorum s'est élevé à 61,02% des actions ayant le droit de vote et, en conséquence, l'Assemblée générale des actionnaires pouvait valablement se tenir.

En préambule, Monsieur Jean-Dominique Senard a tenu à remercier et à féliciter les équipes qui ont permis le rebond de l'entreprise en 2021. Ces résultats ont été obtenus malgré un contexte difficile et des crises multiples : pénurie de semi-conducteurs, hausse des prix des matières premières, inflation structurelle et poursuite de la pandémie de Covid-19. À ces crises s'est ajouté le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022, qui a conduit le Groupe à mettre un terme à ses activités en Russie. Malgré ces aléas, Monsieur Senard a rappelé sa confiance en l'avenir, en raison notamment d'une gouvernance exemplaire, du plan stratégique Renaulution qui porte ses premiers fruits, et d'une Alliance à la dynamique extrêmement forte.

Résultats financiers

Monsieur Thierry Piéton, Directeur financier de Renault Group, a rappelé les résultats financiers et commerciaux de 2021, avant de présenter le chiffre d'affaires du premier trimestre 2022. La situation financière du Groupe a conduit le Conseil d'administration à ne pas proposer à l'Assemblée générale la distribution de dividendes dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice 2021.

Renaulution et stratégie ESG

Monsieur Luca de Meo, Directeur général, a présenté le redressement du Groupe qui marque le succès de la phase « Résurrection » du plan stratégique Renaulution. Selon lui, la phase « Rénovation », deuxième volet de la Renaulution, commence également à obtenir de bons résultats. Puis, il a présenté l'état d'avancement de la nouvelle stratégie ESG qui vise à développer l'automobile durable autour des piliers de la neutralité carbone, de l'économie circulaire, de l'inclusion et de la sécurité. Il a enfin détaillé l'ambition de positionner Renault Group en pointe des quatre révolutions qui métamorphosent l'industrie automobile : l'électrique, l'automobile durable, le software et les services de mobilité.

Gouvernance et Rémunérations

Monsieur Pierre Fleuriot, Président du Comité de la gouvernance et des rémunérations, a présenté le bilan de l'activité du Conseil d'administration et de ses comités en 2021 ainsi que l'évolution de la composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale de 2022, avec notamment :

- le renouvellement des mandats de Madame Catherine Barba et Monsieur Pierre Fleuriot (administrateurs indépendants) et Monsieur Joji Tagawa (administrateur nommé sur proposition de Nissan) ; et
- la fin du mandat de Madame Pascale Sourisse (administratrice indépendante).

Les éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 aux mandataires sociaux en application des politiques de rémunération approuvées par l'Assemblée générale du 21 avril 2021, ainsi que les politiques de rémunération pour l'exercice 2022, ont également fait l'objet d'une présentation détaillée.

Echanges avec les actionnaires

Cette année, quatre actionnaires ont adressé vingt-cinq questions écrites au Président du Conseil d'administration en amont de la tenue de l'Assemblée. Les réponses apportées par le Conseil d'administration à ces questions écrites sont disponibles sur la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet de Renault.

Par ailleurs, en complément du dispositif légal des « questions écrites », les actionnaires ont eu la possibilité de poser leurs questions depuis la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet à compter du 19 mai, par écrit y compris pendant l'Assemblée ou par vidéo jusqu'à la veille de l'Assemblée générale.

Enfin, plusieurs actionnaires présents à l'Assemblée générale ont pu échanger directement avec la direction de Renault juste avant le vote des résolutions. Ils ont ainsi posé une quinzaine de questions portant sur les thèmes suivants : la situation de Renault Group en Russie, l'évolution des effectifs du Groupe, le plan d'actionnariat salarié, le ratio d'équité dans les rémunérations pratiquées au sein du Groupe, la politique des prix, l'écosystème du véhicule électrique, le recyclage des batteries électriques, la stratégie pour attirer les talents du numérique, la politique en matière de dividendes, l'étude concernant les activités électriques et thermiques, les liens capitalistiques entre les partenaires de l'Alliance, la raison d'être de Renault, les stratégies du Groupe en matière de véhicules hybrides et de partenariats.

Messieurs Jean-Dominique Senard et Luca de Meo, ainsi que Monsieur Thierry Piéton, ont répondu en séance aux questions des actionnaires posées en séance ou sur la plateforme dédiée du site Internet de Renault.

Approbation de l'ensemble des résolutions

12 172 actionnaires ont participé à l'Assemblée générale (soit par vote à distance, par procuration au Président ou à un tiers, ou par présence en séance), représentant 150 679 616 actions et 199 602 541 droits de vote. Le quorum s'est donc établi à 61,02 %.

Lors de cette Assemblée générale mixte, l'ensemble des résolutions proposées ont été adoptées. L'Assemblée générale a notamment pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat sans distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Renouvellement des mandats de trois administrateurs :
 - Madame Catherine Barba,
 - Monsieur Pierre Fleuriot, et
 - Monsieur Joji Tagawa ;
- Approbation des éléments de rémunération 2021 des mandataires sociaux (« *say-on-pay* » *ex post*) ;
- Approbation de la modification d'un critère de performance de la rémunération variable à long terme du Directeur général attribuée au titre de l'exercice 2020 ;
- Approbation des politiques de rémunération 2022 des mandataires sociaux (« *say-on-pay* » *ex ante*) ;
- Ratification de la décision du Conseil d'administration relative au transfert du lieu du siège social de la Société ;
- Renouvellement du programme de rachat d'actions ;
- Renouvellement des autorisations financières.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée générale est disponible sur le site Internet de la Société (<https://www.renaultgroup.com/finance/assemblee-generale/>).

* *
*